

N°104 JANVIER 2022

Village coup de coeur

Servon

MAG'



NOËL À SERVON

LA MAGIE DE NOËL
ENVAHIT LA COMMUNE

SERVON.FR

Le service enfance / jeunesse de Servon vous propose
en partenariat avec Scol voyage :

Servon
Village des loisirs

A partir de
294€

séjour

SAVOIE À SAINT-SORLIN D'ARVES

Sports
d'hiver

cours
ESF

16 places
11 - 17
ans

Du 26 février au 5 mars 2022

Inscription à partir du 5 janvier 2022

Du lundi au vendredi
de 17h à 18h45 à l'accueil de loisirs

Au programme :

- ~ Visite de la fromagerie
- ~ Raquettes
- ~ Chien de traîneau
- ~ VTT sur neige
- ~ Une demi-journée « survie en hiver »
- ~ Cinéma.



06.75.19.33.21/06.89.99.56.18

centredeloisirs@servon.fr/jeunesse@servon.fr

SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES

ÉDITO



Chères Servonnaises et Chers servonnais,

En ce début d'année, nous continuons à subir les caprices de cette pandémie qui n'en finit pas. De nouvelles contaminations très inquiétantes ont vu le jour. Et le variant « Omicron » semble encore plus actif que les précédents. C'est pourquoi, j'invite les servonnaises et les servonnais à plus de vigilance. Il est de mon devoir de rappeler à tous que la vaccination reste le meilleur moyen de se protéger contre ce fléau.

Cette recrudescence de l'épidémie a entraîné l'annulation d'un grand nombre de manifestations prévues sur la commune. Le repas des seniors est reporté à une date ultérieure. Les vœux du maire sont annulés, j'en suis très attristé, car c'est l'occasion pour les servonnais d'échanger avec leurs élus. Par les temps qui courent, nous avons vraiment besoin de nous retrouver. Toutefois, la distribution de colis à nos aînés a bien eu lieu.

La culture a été présente à Servon avec une représentation de l'opéra Carmen par le CLAS. C'était le 14 novembre dernier avant l'aggravation de la situation sanitaire.

Un grand bravo à nos enseignants et à nos élèves pour leur engagement dans la mise en place du projet E3D (École/Établissement en Démarche de Développement Durable). Une cérémonie a été organisée en présence de notre inspectrice d'académie. L'équipe enseignante et les élèves ont été très fiers de recevoir un diplôme E3D.

Il y a quelques semaines, espérant accélérer les démarches de réparation des terrains de football, certaines personnes ont jugé utile de prévenir la presse. Je le déplore fortement. D'autres, toujours en s'associant à la presse nous ont également fait de la publicité en suggérant que le site du parc Dominique Stabile était pollué. Après concertation avec les services de la Préfecture et l'Agence Régionale de Santé, et par mesure de précautions devant l'inquiétude des Servonnais, nous avons décidé de fermer ce site et de faire procéder à des analyses afin de vérifier ces dires. Une entreprise spécialisée conseillée par l'ARS a d'ores et déjà été mandatée. Elle s'est rendue sur place pour évaluer la nature des tests à effectuer. Des sondages vont avoir lieu qui confirmeront ou infirmeront la présence de polluants.

Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés. Dans l'attente des résultats de ces analyses, le parcours de santé ainsi que les terrains de football sont strictement fermés au public.

Je vous souhaite une très bonne année 2022, en espérant pouvoir vous rencontrer lors de prochaines manifestations sur la commune.

Marcel VILLAÇA
Maire de Servon

SOMMAIRE



EN DIRECT DE LA MAIRIE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	P5
BUREAU DE VOTE, DU CHANGEMENT POUR SERVON	P6
ARNAQUE INTERNET	P7
CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE.....	P8
ANNULLATION DE LA CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX SERVONNAIS	P8



ACTUALITÉS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.....	P9 À 11
EDEN SERVON S'ENGAGE POUR LES PERSONNES AUTISTES.....	P12
LE MARCHÉ DE NOËL À SERVON.....	P13
SYAGE	P14
INFORMATION DE LA CCOB	P14
LES ASSOCIATIONS.....	P15 À P18



ENFANCE ET JEUNESSE

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE.....	P19 À P20
ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES.....	P21
ACCUEIL DE LOISIRS	P22 À P23
L'ESPACE JEUNES.....	P23 À 24



INFOS PRATIQUES

L'HISTOIRE DE SERVON.....	P25
CARNET D'ÉTAT CIVIL.....	P26
TRIBUNES.....	P27

SERVON LE MAG'

Directeur de la publication Marcel Villaça **Responsable de la rédaction** Vincent Bianco

Ont participé à ce numéro les membres de la commission communication, le service enfance et jeunesse, les responsables d'associations **Crédit photo** Mairie de Servon **Impression** Emergence 1, rue de l'Ormeteau 77170 Servon ISSN : 0999 - 8861 **Régie publicitaire** Service communication - communication@servon.fr

Tirage : 1 750 exemplaires

Édité par la ville de Servon 15 rue de la Poste 77170 Servon www.servon.fr



L'INTÉGRALITÉ DES COMPTES
RENDUS DU CONSEIL MUNI-
CIPAL EST CONSULTABLE EN MAIRIE,
SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS MUNI-
CIPALES AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET :

WWW.SERVON.FR

SÉANCE DU 18 NOVEMBRE 2021

- **Autorisation d'ouverture dominicale exceptionnelle des commerces sur la commune de Servon** (A l'unanimité, le conseil municipal fixe à 12 le nombre de « dimanches du Maire » pour l'année 2022. La liste de ces dimanches sera arrêtée par le Maire.)
- **Fixation des tarifs de la restauration scolaire et des accueils de loisirs** (unanimité)
- **Accueils de loisirs – fixation de la participation familiale au séjour ski** (unanimité)
- **Budget Commune : décision modificative** (unanimité)
- **Marché de Noël – tarifs des stands** (unanimité)

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

- **Création d'une brigade intercommunale environnementale** (unanimité)
- **Avenant n°2 au contrat d'affermage du service public de l'assainissement conclu avec SUEZ France** (unanimité)
- **Accueil de loisirs : ouverture des structures d'accueil durant la période des congés scolaires d'été 2022** (17 voix pour, 4 abstentions)
- **Budget Commune : décision modificative** (unanimité)
- **Budget Assainissement : décision modificative** (unanimité)
- **Autorisation au maire pour le mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2022 du budget Commune et Assainissement** (17 voix pour, 4 abstentions)
- **Convention relative à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place d'un Marché à Performance Énergétique en matière d'éclairage public** (unanimité)
- **Vente du bien communal sis 1 rue de la Poste** (unanimité)
- **Régime indemnitaire des personnels de la filière police municipale** (unanimité)
- **Approbation de la convention unique relative aux missions optionnelles du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne** (unanimité)
- **Dénomination d'une voie** (unanimité)

BUREAU DE VOTE, DU CHANGEMENT POUR SERVON

A PARTIR DE 03 JANVIER 2022, LES ÉLECTEURS SERONT RÉPARTIS SUR TROIS BUREAUX DE VOTE. VOUS RECEVREZ VOTRE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE QUELQUES JOURS AVANT LES PROCHAINES ÉLECTIONS. SI TOUTEFOIS VOUS NE RECEVIEZ PAS VOTRE CARTE ÉLECTORALE VOUS POURREZ TOUT DE MÊME VOTER. EN REVANCHE IL FAUDRA DANS TOUS LES CAS, PRÉSENTER UN TITRE D'IDENTITÉ. LES TROIS BUREAUX DE VOTES SE TROUVENT AU MÊME ENDROIT : « 15 RUE DE LA POSTE » SALLE POLYVALENTE ROGER COUDERT.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes qui viennent d'emménager sur Servon.
- Les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et qui ne se sont pas fait recenser auprès de la mairie de Servon. Pour les autres, l'inscription est automatique. Il est néanmoins conseillé de vérifier son inscription auprès du Service Électoral (01.64.05.10.23).

Les personnes qui ont changé d'adresse sur Servon doivent également se rapprocher du service des Elections et fournir un justificatif de domicile. En effet, si vous n'informez pas le service de votre changement d'adresse, vous risquez d'être radié, le retour du courrier adressé portant la mention "n'habite pas à l'adresse indiquée" pouvant déclencher une procédure de radiation.

Quand doit-on s'inscrire ?

Il est désormais possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. Pour pouvoir voter aux élections présidentielles des 10 et 24 avril 2022, les électeurs devront s'inscrire au plus tard le 4 mars 2022.

Pièces à fournir :

- CNI ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Justificatif de domicile :
- L'attestation ou la facture de moins de trois mois établie au nom de l'électeur par un ou plusieurs organismes de distribution d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphonie fixe ou par l'assurance habitation et correspondant à une adresse située dans la commune.
- Bulletin de salaire ou le titre de pension de moins de trois mois adressé à un domicile situé dans la commune.

- Quittance de loyer non manuscrite de moins de 3 mois.
- Si l'électeur est hébergé, le certificat d'hébergement doit être accompagné de la copie de la CNI de l'hébergeant. De plus, la personne hébergée doit produire un justificatif établissant la preuve de son attache avec la commune. Ce dernier justificatif devra donc impérativement comporter le nom, le prénom du demandeur et préciser l'adresse où il est hébergé

En mairie

Vous devez vous présenter au :
Service Elections 15 rue de la Poste. Ouvert du mardi au vendredi de 09h00 à 12h et de 13h30 à 17h00. le samedi : de 9h à 12h00

Par courrier

Vous pouvez vous inscrire par correspondance, après avoir téléchargé, complété le formulaire CERFA n° 12669*02, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives. Le dossier d'inscription doit être envoyé à l'adresse suivante : Mairie de Servon, Service élections 15 rue de la poste, 77 170 Servon

Sur internet

1. Créez un compte personnel sur service-public.fr
2. Scannez un titre d'identité (Carte nationale d'identité ou passeport) et un justificatif de domicile au choix récent à votre nom et prénom (Facture EDF / Internet / Bulletin de Salaire etc..). L'ensemble du dossier fourni doit être complet et remis au plus tard le 4 mars 2022
3. Connectez-vous à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>
4. Remplissez les champs demandés.

ARNAQUE INTERNET

ATTENTION AUX FAUX MAILS DE LA GENDARMERIE

Depuis plusieurs mois de nombreux utilisateurs d'internet ont reçu par mail une convocation de la gendarmerie pour une affaire criminelle ou pédo-criminelle. C'est une arnaque internet !!!

De nombreux internautes en France, et notamment à Servon, ont reçu des mails comminatoires signés de Christian Rodriguez, Général de gendarmerie. Si les formulations et la syntaxe sont plus que douteuses, la mise en scène quant à elle est étudiée. Logo de la gendarmerie, signature (fausse bien sûr) du vrai nom du patron des gendarmes depuis 2019, adresse mail laissant penser à un courrier officiel... Autant d'éléments qui ont pu provoquer des sueurs froides chez les destinataires de ces courriels, dont certains étaient à l'en-tête de la brigade de protection des mineurs.

La gendarmerie nationale a immédiatement signalé cette arnaque sur son compte Twitter ainsi que d'autres similaires signée d'Interpol ou de la Police Nationale. Cette arnaque de type « phishing » a pour but de vous rançonner sous couvert d'une amende que vous devez payer pour éviter toutes les poursuites à votre rencontre.

Il faut bien comprendre que jamais la gendarmerie ou tout autre service ne vous enverront de mail !!!

La vigilance est de mise. Vérifiez toujours la provenance du mail. Il ne finira jamais par @gmail.com, @orange.fr, @free.fr etc. Les mails envoyés par les institutions gouvernementales finiront toujours par @gendarmerie.gouv.fr.

Cette arnaque n'est pas nouvelle. Une première vague de mails malveillants du même type a été repérée en 2020, une seconde en juillet dernier. La gendarmerie invite les destinataires à signaler ce genre de courriels douteux sur la plateforme internet-signalement. (internet-signalement.gouv.fr)



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Jeudi 11 novembre 2021 le cortège emmené par les porte-drapeaux de la FNACA, a pris la direction du monument aux morts. Après la lecture du message du gouvernement et les traditionnels dépôts de gerbes, les enfants élus du CMJ ainsi que les enfants volontaires de la classe de CM2 ont entonné la Marseillaise et ont déposé la très belle couronne qu'ils avaient réalisée. La municipalité tient à remercier tout particulièrement les enfants pour leur présence à cette journée en hommage aux morts de la Grande Guerre.



ANNULATION DE LA CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX SERVONNAIS

Face au trop faible nombre d'inscriptions à la cérémonie de rencontre avec les nouveaux Servonnais, nous avons été au regret d'annuler cette manifestation.

Mais ce n'est que partie remise, des formulaires d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site internet <https://www.servon.fr/5538-2/> pour la prochaine édition de cette manifestation.



Formulaire disponible sur le site de la mairie

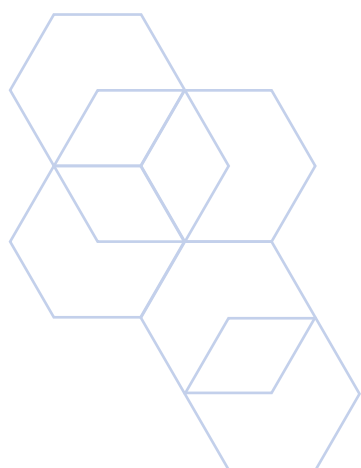
Formulaire d'inscription soirée «Nouveaux Servonnais»

NOM : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Formulaire disponible à l'accueil de la mairie



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS



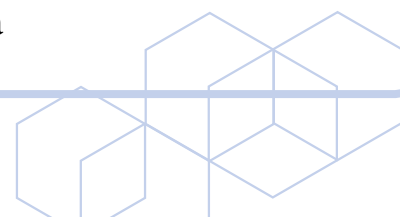
DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

A l'occasion des fêtes de fin d'année, du samedi 11 au jeudi 16 décembre, les membres du CCAS ont distribué les colis de Noël aux Séniors de 65 ans et plus. Ce fut l'occasion d'échanger quelques mots mais les consignes sanitaires devant être respectées, nous n'avons malheureusement pas pu organiser de moments de convivialité autour d'un café et des petits gâteaux.

Les personnes qui n'ont pas pu se déplacer peuvent se signaler auprès du CCAS et leur colis leur sera porté à domicile.



Comme suite aux annonces gouvernementales, le repas de Noël des Séniors prévu le dimanche 12 décembre n'a pas pu avoir lieu. Nous avons décidé de le reporter à une date ultérieure, dès que la situation sanitaire nous le permettra



UNE JOURNÉE AU PARC ASTÉRIX EN FAMILLE

Le CCAS a organisé une journée au parc Astérix le 9 octobre : transport en autocar et journée libre, avec des tarifs attractifs en fonction du quotient familial. Une cinquantaine de personnes ont pu profiter du parc décoré aux couleurs d'Halloween, sous un chaud soleil automnal.



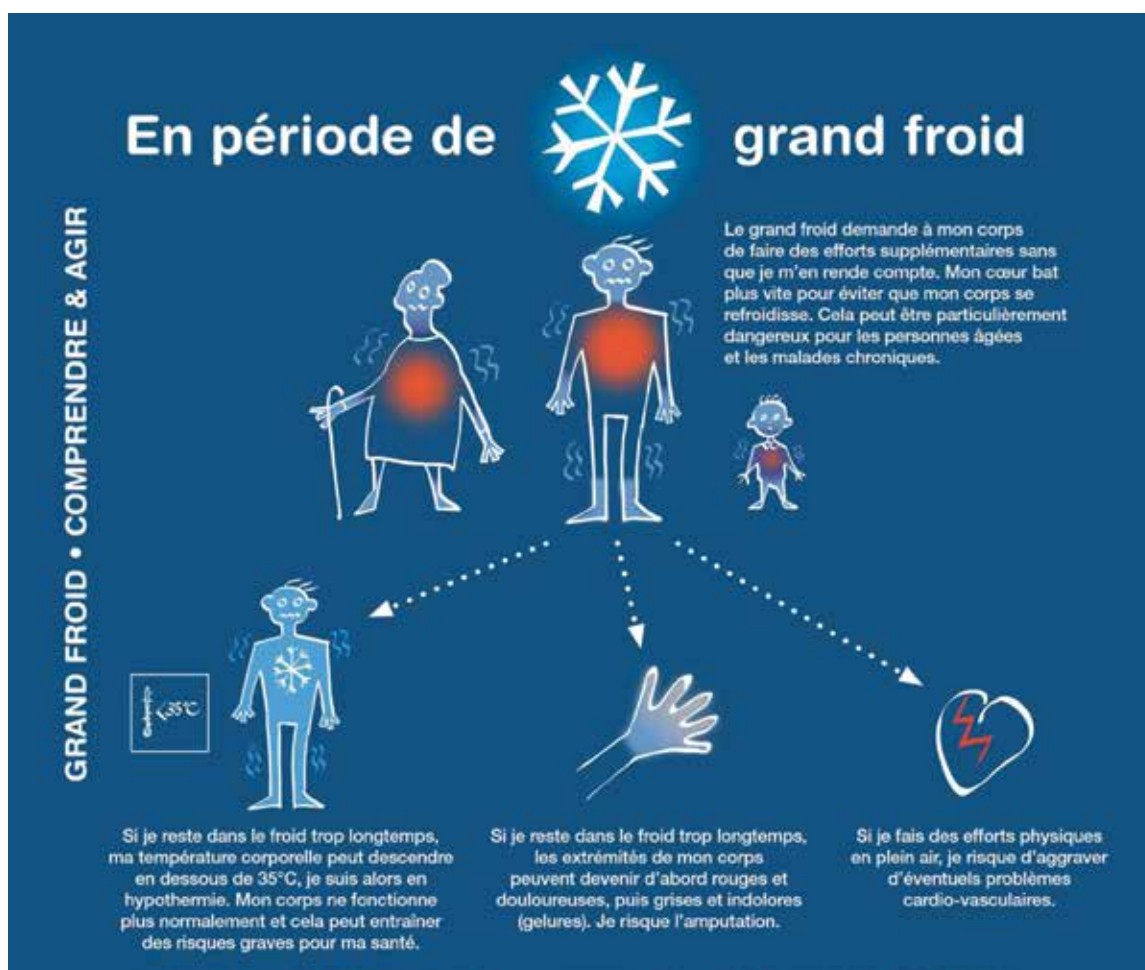
SORTIE « CHEZ MA COUSINE »

Le 3 octobre, le CCAS a organisé une sortie au cabaret « Chez ma cousine », à Montmartre. Une cinquantaine de Séniors ont répondu présents. Après un repas qui a reçu l'approbation de toutes et tous, un humoriste sans limites, une excellente chanteuse et un magicien caricaturiste ont permis à chacun, pour quelques heures, d'oublier les soucis du quotidien en cette période de crise sanitaire.

MAGIE DE NOËL EN FORET NOIRE

Du 26 au 29 novembre, une trentaine de Séniors ont participé au séjour organisé par le CCAS en forêt noire. Départ incertain jusqu'au dernier moment, obligation de faire un test antigénique pour accéder à chaque marché de Noël, routes fermées pour que des bûcherons puissent couper des arbres, ce séjour a été émaillé de nombreuses péripéties. Malgré tout, l'ambiance fut chaleureuse et festive et chacun gardera un très bon souvenir des visites de Friburg, des marchés de Noël de Ravensaschlucht et de Baden-Baden, du musée national de l'horlogerie de Furtwangen et surtout de très beaux paysages enneigés. Pour achever ce séjour en beauté, un détour par Nancy a permis à chacun d'admirer la place Stanislas.





En cas de déclenchement du plan grand froid, par le Préfet de Seine-et-Marne, le Centre Communal d'Action Sociale de Servon invite toutes les personnes en situation d'isolement, de fragilité, de vulnérabilité à se faire connaître et à s'inscrire sur le registre tenu en mairie (Loi du 30 juin 2004). Ce registre permet une meilleure intervention des services sociaux en cas de risque exceptionnel et de déclenchement du plan d'urgence.

Inscription possible en retournant le formulaire ci-dessous.

Nom : Prénom :

Adresse :

Mail : Date de naissance : / /

Téléphone :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Date et signature :

**PLAN
GRAND
FROID**

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné au CCAS pour la finalité suivante «plan grand froid». Vos informations seront conservées pour une durée d'un an.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou d'une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à la mairie.

EDEN SERVON S'ENGAGE POUR LES PERSONNES AUTISTES

L'HEURE SILENCIEUSE EDEN SERVON AU SERVICE D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Du 14 décembre 2021 au 25 janvier 2022, 39 Enseignes et les parties communes du centre commercial et loisirs d'Eden Servon diminueront leur niveau sonore tous les mardis de 11h à 12h.

Cette démarche, tout d'abord sous forme de test, s'inscrit dans une démarche RSE. En effet le commerce physique demeure un espace incontournable dans la vie quotidienne de nos concitoyens à la fois dans sa mission première de lieu de consommation mais aussi et surtout dans son rôle de lieu d'échanges, de rencontres ou de mixité sociale.

Le dispositif de l'heure silencieuse a fait l'objet d'expérimentations récentes et concluantes au sein de magasins alimentaires. Grâce à la réduction de l'intensité lumineuse et du volume sonore durant certaines plages horaires hebdomadaires, il a été observé que les personnes autistes*, et leurs accompagnants le cas échéant, pouvaient fréquenter en toute quiétude les espaces commerciaux et leur permettre d'effectuer leurs achats.

Le Conseil National des Centres Commerciaux en concertation avec les associations concernées par l'autisme et la députée Nadia Essayan, auteure de la proposition de loi visant à améliorer l'accessibilité des personnes autistes par la mise en place d'une « heure silencieuse » dans les centres commerciaux, s'engage à promouvoir largement ce dispositif auprès de ses adhérents.

C'est dans ce cadre que 4 centres commerciaux Apsys, dont Eden-Servon mettent en place le dispositif depuis la fin d'année 2021.

La liste des 39 enseignes est visible sur nos réseaux sociaux et le site eden-servon.fr

*700 000 personnes en France

EDEN
LAISSEZ PARLER VOTRE NATURE

Heure silencieuse

**Jusqu'au 25 janvier 2022,
39 enseignes et les parties
communes du centre d'Eden
Servon diminueront leur
niveau sonore tous les
mardis de 11h à 12h**

**Pour plus d'informations
rendez-vous sur notre site
internet**

eden-servon.fr

LE MARCHÉ DE NOËL À SERVON

GRAND RENDEZ-VOUS DE FIN D'ANNÉE, LE TRADITIONNEL MARCHÉ DE NOËL DE SERVON OUVRIT SES PORTES LE DERNIER WEEK-END DE NOVEMBRE. NÉS EN ALLEMAGNE ET EN ALSACE, LES MARCHÉS DE NOËL SE SONT RÉPANDUS DANS TOUTE L'EUROPE DEPUIS LES ANNÉES 90.

C'est dans une ambiance chaleureuse et empreinte de la magie de Noël que les décorations, les articles de fête et les produits artisanaux, étaient proposés sur notre marché de Noël. Ce fut l'occasion de trouver à coup sûr des idées cadeaux originales et de quoi concocter de délicieux festins pour les fêtes.

Pour la première fois, le marché de Noël de Servon s'est tenu sur deux jours. Plusieurs animations gratuites étaient prévues tout au long du week-end, atelier créatif, sculpteur de ballon, conteur d'histoires et plein d'autres encore, pour le plus grand plaisir des enfants. Mais la magie de Noël n'aurait pas été au rendez-vous sans la présence du Père Noël. Malgré tout son travail, il nous a fait le plaisir de sa présence pour faire quelques photos avec les petits et les grands. Vous pouvez d'ailleurs retrouver toutes les photos prises sur le site de la mairie servon.fr.



SYAGE

SERVON : RETRAIT D'UNE GRANDE SOUCHE DANS LE RU DU RÉVEILLON

Deux bûcherons et deux agents de la brigade verte du SyAGE ont retiré une grosse souche qui obstruait l'écoulement de l'eau, le 24 novembre, dans le ru du Réveillon, à proximité des étangs de Servon.

Une intervention technique et délicate, notamment en raison de la pente de la berge et de résidus polluants provenant vraisemblablement d'un refoulement d'eaux usées d'un réseau proche.

Équipés de waders (pantalon étanche montant jusqu'à la poitrine), les agents ont d'abord retiré certains embâcles autour de la souche pour rétablir l'écoulement et baisser le niveau d'eau afin de faciliter l'intervention dans le Réveillon.

Ils ont ensuite coupé le tronc d'arbre en deux, à la tronçonneuse, avant de passer des sangles et de sortir de l'eau les deux grandes souches, à l'aide de deux treuils dont leur véhicule est équipé.

Le retrait des souches a nécessité une bonne synchronisation et une grande maîtrise des équipes.

Le bois a été ensuite broyé et fendu sur place.



INFORMATION DE LA CCOB

UN NID DE FRELONS ASIATIQUES, CONTACTEZ LA CCOB !

Depuis le 15 juin dernier, la Communauté de Communes de l'Orée de la Brie (CCOB) a signé une convention avec l'association GDSA 77, Groupement Sanitaire Apicole de Seine-et-Marne, pour faire procéder à la destruction des nids de frelons asiatiques sur tout son territoire, qu'ils soient sur un domaine public ou privé.

Consciente des enjeux sanitaires et environnementaux liés au développement des colonies de frelons asiatiques et du risque pour ses habitants, la CCOB prend en charge

les frais de destruction engagés par l'association pour rendre ce service totalement gratuit aux habitants des quatre communes.

Comment signaler un nid ?

Nous vous invitons à contacter la CCOB par mail communauté@loreedelabrie.fr ou par téléphone 01 60 62 15 81. L'intercommunalité se charge de prendre contact avec l'association pour déterminer une date d'intervention.

LES ASSOCIATIONS

FÉVRIER 2022 - LE MOIS DES FABOPHILES POUR SERVON...

Pour ce 5^{ème} Salon des Collectionneurs de Fèves des Rois qui aura lieu le 27 Février 2022. Ce n'est pas moins de 48 Exposants, venant de toutes les régions de France, dont un venant même de Belgique, qui se partageront les 200 mètres linéaires de tables dans la salle polyvalente Roger Couderc, 15 rue de la Poste – 77170 – SERVON. Buvette et Petite Restauration sur place. Accueil des visiteurs : 9h00/16h00 - Entrée gratuite 2 Séries de fèves, élaborées par des céramistes français, seront réalisées en exclusivité pour cette nouvelle manifestation. Une tombola sera organisée pour les visiteurs, et de nombreux lots seront à gagner...

Le 23 Février 2020, 332 visiteurs ont investi la salle Roger Couderc à la recherche de la perle rare, d'un échange ou simplement la curiosité ou l'envie de flâner entre les

LA TRADITIONNELLE SCÈNE OUVERTE ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION JOIE DU PARTAGE

Le 13 novembre dernier, a eu lieu la 5^{ème} Scène Ouverte proposée par l'association Joie du Partage.

Soirée partagée autour des Arts, nous avons pu découvrir les talents de plusieurs participants :

Les peintures de Micheline, Kra et Kodjo, les créations couture de Caroline, les bijoux de Valou et les boissons africaines de Solange. Nous avons pu également soutenir la jeune danseuse Émilie lors de sa prestation chorégraphique contemporaine.

Une nouvelle fois, le duo Armony a enchanté la soirée par son animation musicale, entre reprises et compositions !

Le repas sur le thème de l'Afrique a régalé les convives : merci à Solange, Nicolas, Séverine et Ludo pour l'organisation du repas ! Mention particulière à la jeune Joane qui a été d'une grande aide !!



COMME CHAQUE ANNÉE, DEPUIS 2017, L'ASSOCIATION DES FABOPHILES SERVONNAIS ORGANISE UN SALON DE COLLECTIONNEURS DE FÈVES DES ROIS, LE DERNIER WEEK-END DU MOIS DE FÉVRIER...

stands des 46 Exposants, lors du 4^{ème} Salon de collectionneurs, ils ont pu ainsi compléter leur collection de fèves des rois, tout cela dans la joie et la bonne humeur.... que vous soyez fabophiles, collectionneurs ou amateurs, venez admirer ces centaines de milliers de fèves

exposées.... Le Salon de Servon est le seul Salon UNIQUEMENT Fabophiles de toute l'Ile-de-France, Paris y compris ! Alors, n'hésitez pas une seconde, réservez déjà votre Dimanche 27 Février 2022.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez l'AFS.

Tel: 06 33 00 09 24 Mail: af.servon@orange.fr Blog: <http://afservonnais.skyrock.com>

Un grand merci à tous les bénévoles et à tous les convives qui ont permis de vivre ce moment de convivialité de façon chaleureuse !

A l'année prochaine !



CLAS - CARMEN À SERVON

Ce dimanche 14 novembre avait lieu la représentation de l'opéra Carmen à Servon.

Le plus célèbre opéra français et le plus joué dans le monde dans notre salle Roger Coudert !

Composé en 1875 par Georges Bizet, sur une nouvelle de Prosper Mérimée, Carmen est un opéra-comique même s'il se termine tragiquement par la mort de Carmen... Nous connaissons tous ces airs : « l'amour est un oiseau rebelle » et « Toréador prend garde » que nous avons eu plaisir à reprendre avec la grande troupe de Lagny* et celle du CLAS de Servon, dirigée par Virginie Colette. C'est aussi Virginie qui avait assuré la mise en scène de ce spectacle haut en couleurs avec les magnifiques costumes de la trentaine de chanteurs sur scène et les riches décors renouvelés à chaque acte. La pianiste Corinne Guérin a accompagné le spectacle pendant près de 2h30



ainsi que le trompettiste Laurent Cravic. Une centaine de personnes ont partagé ces moments intenses, dans une chaude ambiance, qui nous avait manqué depuis deux ans. Et selon les mélomanes présents, ce spectacle était de très bon niveau, mention spéciale à Valérie Schouteten et Marc Avezac, sans compter le baryton Bertrand Monbaylet, dommage que nous n'ayons pas été plus nombreux à en profiter ...

** Atelier Lyrique et ensemble vocal du conservatoire Intercommunal de Marne et Gondoire*



LE SERVON FC TIENT TÊTE AU LEADER DU CHAMPIONNAT

Le Servon Football club a reçu l'équipe seniors 3 du Paris Saint Germain le dimanche 12 décembre à 9H. Même si naturellement nous n'avons pas eu la chance de voir Messi ou Mbappé, ce fut pour notre ville une réelle fierté de se confronter pour la première fois de son histoire à une équipe de ce club prestigieux. Rencontre de Régional 1 (division la plus haute pour la ligue de Paris Ile-de-France) qui a vu s'affronter notre club face au leader du championnat. Un grand bravo aux joueurs et au coach du Servon Football Club pour leur performance. L'équipe concède le match nul 1-1 même si elle aurait mérité mieux.

Pour cette occasion, des élèves de l'école du CEERRF représentée par Anthony Ribeiro, Kinésithérapeute à Servon, ont exercé leurs soins réparateurs auprès des joueurs à l'issue du match.

A rencontre exceptionnelle, souvenir exceptionnel, un fanion souvenir a été tout particulièrement confectionné pour immortaliser ce face-à-face.



DES ÉVÈNEMENTS À VENIR POUR LE PHOTO CLUB SERVON 77

Nous voici confrontés à deux événements.

L'un est l'année civile, partie complémentaire de l'année scolaire 2021-2022. Donc 2 trimestres à parcourir.

L'autre est l'aléa 'covid'. A l'heure où j'écris, la cinquième vague est en puissance. Qu'en sera-t-elle lorsque ce magazine sera entre vos mains ? Nous n'en savons rien.

Donc, notre optimisme nous conduit à la sérénité et de ce fait de préparer les événements d'animation du Photo Club Servon77.

Avant cela, il reste quelque jours pour les Servonnais qui n'auraient pas eu l'occasion de voir notre exposition de photos au format «géant» pour la voir à Chevry-Cossigny, très précisément jusqu'au 15 janvier.

Les événements qui vous attendent (ou que vous attendez...) sont en cours de préparation. Il s'agit de la Fête de la Photographie qui aura lieu les 2 et 3 avril 2022.

LES PANIERS DU PUIIS GODICHON

L'AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne). «Les Paniers du Puits Godichon», située à Brie-Comte-Robert, est le fruit d'un partenariat entre les adhérents et Sophie Van de Velde, maraîchère, dont le champ est situé à Servon. Cette association permet à chaque adhérent de récupérer et de consommer chaque semaine des légumes frais et biologiques. Notre association est basée sur un fonctionnement collégial où chacun participe en donnant un peu de son temps en fonction de ses disponibilités. Certains s'occupent de la communication, des paniers de légumes, ou encore de l'organisation des ateliers.

A l'AMAP Les Puits Godichon, on découvre des légumes qu'on ne connaissait pas : chou-chinois, pak Choi et pé Tsai, chou kale, radis Daikon...

Si vous souhaitez adhérer, information au : 06.61.22.94.94 ou par mail contact@lespaniersdupuits-godichon.org

Site internet : lespaniersdupuitsgodichon.org



En 2019 nous avons invité le club de Théâtre, cette année nous invitons l'association DanS'ervon à faire une exhibition ainsi que d'autres clubs photos de notre région à participer à notre exposition. Et comme donc ce fut le cas, nous invitons d'autres clubs photos à nous rejoindre.

D'autres expositions seront réalisées par notre association en partenariat avec l'école de Servon et à la médiathèque de Brie Comte Robert.

Vous pourrez nous retrouver aussi aux journées de l'environnement et à la fête du village.

Des partenariats sont en cours d'étude avec la CCOB et d'autres villages environnants.

Avant de vous quitter, nous vous souhaitons les meilleurs vœux qui puissent être faits durant cette période d'incertitude.



REPRISES DES ACTIVITÉS POUR LE CLUB REVIVRE

Après de longs mois d'interruption dus à la COVID, le Club Revivre a enfin pu reprendre ses activités.

C'est avec un grand plaisir et une immense joie que nous nous sommes retrouvés pour tenir notre assemblée générale le 21 septembre 2021.

Après la présentation du rapport d'activité et le rapport financier les adhérents ont participé au vote. Ces deux rapports ont été acceptés à l'unanimité. Nous avons également procédé à l'élection des membres du bureau qui ont été élus à l'unanimité. Nous souhaitons la bienvenue à un nouveau membre qui vient rejoindre l'ensemble de l'équipe. Il s'agit de Monsieur Gouranton Adrien.

Le 26 octobre 2021 notre repas « couscous » élaboré par un traiteur a rencontré un vif succès avec la participation de 67 adhérents. Le repas a été clôturé par une petite tombola où une télévision a été gagnée.

Si vous souhaitez nous rejoindre nous vous convions à notre traditionnelle galette des rois le mardi 11 janvier 2022 à 14 heures, salle des colonnes. Nos activités sont réservées aux adhérents.

VISITE À LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le 13 octobre 2021 je me suis rendue à la résidence des Charmilles pour saluer les résidents que nous ne pouvons encore visiter avec tous les petits en accueil.

Ce fut l'occasion pour moi de remettre plusieurs sacs de laine, ainsi que des livres, de quoi occuper les soirées des pros du tricot.

L'accueil fut comme d'habitude très chaleureux nous étions toutes très contentes de nous revoir.

Boissons et gâteaux fait maison, merci à la cuisinière, nous ont régalés.

J'espère que les conditions d'accueil seront plus favorables début 2022 et que nous pourrons nous retrouver, avec les assistantes maternelles de l'association et les enfants accueillis pour partager les crêpes à l'occasion de la Chandeleur, début février.

Vous pourrez prendre votre adhésion :

- 20€ pour les Servonnais
- 30€ pour les extérieurs.

Le mardi 18 janvier 2022 un repas « festif » élaboré par un traiteur sera servi salle des Colonnes à 12 heures. Ce repas sera animé par un trio de chanteurs et musiciens.

Le Club organise également un voyage au Tyrol du 7 au 13 mai 2022.

Le Club est ouvert tous les mardis et jeudis après-midi de 14h à 18h. Une nocturne a lieu également tous les 2ème jeudis du mois jusqu'à 23h.

De nombreux jeux sont à votre disposition (tarot, belote, triomino, Scrabble etc).

Notre devise, la bonne humeur !

Club revivre

Je vous souhaite Mesdames de bonnes fêtes.

Merci à Martine Cheiney de répondre toujours favorablement à mes demandes de visites. Je pense que nous avons tissé des liens avec les résidents, car voilà plusieurs années que nous avons commencé ces rencontres (Chandeleur, Pâques avec la course aux œufs, fête de la musique...)

Anne-Marie Janot





DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE...

L'ÉCOLE DE LA BUTTE AUX BERGERS LABELLISÉE E3D !

Depuis l'année dernière l'équipe pédagogique, soutenue par la Mairie, a engagé l'école de la Butte aux Bergers dans le projet E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable).

Dans chaque classe d'élémentaire des « éco-délégués » ont été élus et se réunissent régulièrement en conseil afin de débattre des problématiques liées au respect de l'environnement et voir quelles actions il est possible de mener au niveau de l'école.

Les élus municipaux se font un devoir d'être systématiquement présents afin de pouvoir accompagner au mieux cette démarche.

Parmi les actions engagées citons :

- *Installation de ranges vélo-trottinettes, afin de favoriser les déplacements doux*
- *Installation de poubelles de tri sélectif dans les classes*
- *Planning de ramassage des déchets dans la cour à l'aide de matériel adapté (pinces, gants...)*
- *Pose de robinets économiseurs d'eau dans les sanitaires de l'école*
- *Remplacement des interrupteurs des couloirs par des détecteurs afin d'éviter que les lumières restent allumées inutilement*

D'autres projets sont en gestation, notamment la réalisation d'un jardin potager et d'un composteur permettant de valoriser certains déchets de la cantine. Un poulailler est également dans les cartons (toujours afin d'utiliser les déchets de la cantine), mais les règles sanitaires ne permettant pas aux élèves d'en assurer l'entretien. Il ne



pourra voir le jour que si un partenariat avec les fédérations de parents d'élèves peut être mis en place.

Tout ce travail a été reconnu par l'Éducation Nationale puisque notre école a obtenu le label E3D lors d'une cérémonie qui a eu lieu le vendredi 26 novembre, en présence des éco-délégués, d'une délégation d'enseignantes, de Madame la Directrice, de Madame l'Inspectrice et des élus concernés.

Ajoutons que seulement 4 écoles sur les 18 qui ont déposé un dossier ont obtenu le label E3D et que notre école est la seule de la circonscription à avoir obtenu le niveau 2 !

Les élèves en étaient, à juste titre, très fiers.



DISPOSITIF D'ACCUEIL EN CAS D'ABSENCE NON REMPLACÉE D'UN ENSEIGNANT

Le protocole sanitaire actuellement en vigueur à l'école ne permet pas de brasser les élèves de différents niveaux. Auparavant, lorsqu'un enseignant était absent et non remplacé, ses élèves étaient répartis dans les autres classes.

Cela n'étant désormais plus possible, s'il n'y a pas de remplaçant disponible, l'Éducation Nationale n'accueille tout simplement plus les élèves concernés.

Les parents sont alors invités à garder leurs enfants chez eux.

On comprendra que cela peut poser de graves difficultés à certains parents que leurs obligations professionnelles empêchent de garder leurs enfants à la maison. D'autant que, le plus souvent, cette situation n'est connue que le matin même, quelques fois à 8 h 30...

Conscient de cette difficulté qui normalement devrait être réglée par l'Éducation Nationale, la Mairie a décidé

VISITE DU PÈRE NOËL À L'ÉCOLE DE LA BUTTE AUX BERGERS

Malgré son emploi du temps très chargé, le père Noël a rendu visite aux classes de maternelle de l'école. Quelle surprise pour ces petits bouts de choux ! Les yeux émerveillés et parfois interrogateurs, nos petits lutins n'ont pu s'empêcher d'aller lui faire un câlin. Chaque classe a interprété un chant de Noël. Avec l'aide de la municipalité, le Père Noël est arrivé les bras chargés de cadeaux. Des sachets de chocolats confectionnés par la mairie et un livre pour chaque enfant offert par la municipalité et le magasin Animalis de Cesson qui a été très généreux avec nos chers bambins.

N'oublions pas nos plus grands. Cette année, la Mairie a offert pour toutes les classes de l'école élémentaire une gourde réutilisable en plastique recyclé. Pour faire bonne mesure, elle n'était pas remplie d'eau mais de chocolats !

Ce mardi 14 décembre 2021 fut une journée pleine de magie de Noël pour tous les enfants de l'école de la Butte aux Bergers.

de mettre en place un dispositif municipal d'accueil en cas d'absence non remplacée d'un enseignant.

Concrètement, grâce à un planning d'astreinte, chaque jour un animateur est susceptible de prendre en charge les élèves dont l'enseignant serait absent et non remplacé.

Ce dispositif est totalement gratuit (sur le temps scolaire uniquement, les conditions d'accès aux temps périscolaires - cantine, CdL...- restent inchangés) et nécessite uniquement que les parents aient préalablement fait la demande de pouvoir en bénéficier auprès de la Mairie en expliquant leur situation.

Précisons que ce dispositif, qui est à notre connaissance unique dans les environs, a suscité la pleine adhésion des représentants des parents d'élèves.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



PLUSIEURS ACTIONS POUR NOËL À LA FCPE !

Comme cela a été fait l'année dernière, la FCPE a proposé aux parents de Servon de commander leur sapin et chocolats de fin d'année auprès de l'association de parents d'élèves. Les sapins Nordmann venaient de la société Cruard Boudinel, basée à Sucy-en-Brie et qui cultive ses sapins dans le Morvan. Pour les chocolats, c'est le magasin Jeff de Bruges de Brie-Comte-Robert qui a été choisi ! Merci pour leur confiance !

Et pour la première fois, la FCPE était également présente sur le traditionnel marché de Noël de Servon ! Boissons chaudes, gourmandises, idées cadeaux et super tatouages pailletés réalisés sur place, l'association a fait en sorte de satisfaire toutes les envies des petits et des grands à l'approche des fêtes.

L'équipe tient à remercier toutes les personnes qui ont joué le jeu et ont participé ainsi que tous les acteurs qui nous ont aidés en faisant don de denrées pour la vente : le supermarché Marché Frais Géant Servon, la boulangerie Louise Servon, l'épicerie La grange aux senteurs de Brie Comte Robert, la boulangerie Camille de Santeny.

Les denrées alimentaires non utilisées, boissons et gâteaux ensachés (madeleines, quatre-quarts et pain d'épices), ont été données à l'école de la Butte aux bergers pour que les enfants aient la joie de se retrouver autour d'un goûter avant les vacances de Noël.



Pour rappel, tous les bénéfices réalisés lors des actions menées par la FCPE sont à destination des enfants de l'école, que cela soit par le financement de la fête de fin d'année ou par un don à la coopérative.

En parallèle de ce volet festif, le bilan des dernières semaines reste marqué par le retour du COVID avec 4 cas confirmés à l'école qui ont fait trembler la communauté éducative ainsi que les parents, puisque le jeu des contacts a fait tester les enfants de 9 classes sur 17 sur une même semaine ! Il est à noter qu'école, mairie et parents d'élèves ont géré la crise ensemble afin de simplifier la situation pour les enfants ainsi que pour les parents.

Le manque conséquent de remplaçants se fait particulièrement sentir dans cette période de crise sanitaire où le brassage des élèves est interdit. Nous, au nom des parents d'élèves de l'école, remercions chaleureusement la mairie pour la mise en place d'un système de garderie ponctuel pour combler ce manque.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes



ACCUEIL DE LOISIRS

OUVERTURE DES STRUCTURES D'ACCUEIL DURANT L'ÉTÉ 2022

Jusqu'à présent les structures municipales d'accueil de Servon (Centre de loisirs et Espace Jeunes) ont toujours été fermées trois semaines durant le mois d'août.

La délégation des affaires scolaires a souhaité étudier l'éventualité de faire évoluer cette situation afin d'augmenter l'offre de services à la population. Un sondage a donc été proposé aux parents afin de connaître leurs souhaits. Ce dernier, qui s'est terminé le 15 novembre dernier, a montré une demande potentielle pour le mois d'août qui serait pratiquement aussi importante que pour le mois de juillet.

Une étude de coût et de faisabilité a été réalisée et proposée au conseil municipal qui a validé cette décision d'ouverture durant toute la période estivale lors de la séance du 14 décembre 2021. Seule l'équipe d'opposition, qui pourtant approuve le plus souvent, les propositions mises au vote, n'a pas voté pour...

Nous sommes donc particulièrement heureux de vous annoncer aujourd'hui que les structures d'accueil de la jeunesse (Centre de Loisirs et Espace Jeunes) seront ouvertes durant la totalité de l'été 2022 !

La date d'ouverture des inscriptions sera communiquée ultérieurement.

DES VACANCES GRINCHEUSES AVEC LE GRINCH

Pendant la semaine des vacances de fin d'année 2021, les enfants de l'accueil de loisirs ont réalisé de nombreuses activités sur le thème du Grinch et de son village « Chouville ». Petits et grands ont reçu plein de surprises et de cadeaux durant cette semaine de fête. Les élémentaires sont allés voir, au cinéma Kinépolis de Servon, le film « Tous en scène 2 ». Les maternels, quant à eux, ont pu s'amuser au Royal kids situé à Roissy-en-Brie. Le dynamisme et l'imagination des animateurs ont su faire voyager les enfants dans le monde magique du Grinch tout au long de la semaine.

Attention : chacun comprendra que nous devons évidemment adapter les structures (nombre d'animateurs, moyens de transport, places en sorties, etc.) en fonction des inscriptions.

Il n'est plus acceptable que des inscriptions soient faites « au cas où » sur toute la période d'ouverture pour être éventuellement annulées quelques semaines avant si d'autres solutions ont été trouvées.

Cela occasionne des frais inutiles pour la collectivité qui du coup a surdimensionné ses capacités d'accueil, voire nous amène à refuser des inscriptions d'autres enfants alors qu'en fait ils auraient pu être acceptés.

Pour éviter ces problèmes, toute inscription sera donc dorénavant définitive et facturée. Le règlement intégral devra être fait à la date indiquée, sans quoi nous serions obligés de refuser l'enfant.

Nous sommes navrés d'avoir eu à prendre cette décision qui, du fait du manque de civisme de quelques-uns, s'applique à tous.

Merci de votre compréhension.



VISITE DU PÈRE NOËL AU POT DE FIN D'ANNÉE DU CENTRE DE LOISIRS

L'équipe d'animation a organisé le jeudi 16 décembre 2021 de 17h à 19h en salle Roger Coudert son traditionnel pot de fin d'année. Durant la soirée, le père Noël et son lutin sculpteur de ballons sont allés à la rencontre des enfants. Les animateurs tenaient plusieurs stands où les enfants pouvaient gagner des lots. Les enfants ont pu profiter de cet événement pour exposer l'ensemble des activités qu'ils ont réalisées depuis septembre. Au vu de la situation sanitaire à cette période, une organisation concernant l'accès aux familles a été mise en place afin de respecter au mieux les gestes barrières. Cette soirée a été un succès, parents, enfants et animateurs ont tous

passé un bon moment ensemble. Cette soirée fut l'occasion pour les parents et leurs enfants de partager un agréable moment avec les animateurs du centre de loisirs. Un grand merci à toute l'équipe d'animation pour son investissement auprès des enfants.



L'ESPACE JEUNES

VACANCES D'AUTOMNE À L'ESPACE JEUNES

Les vacances d'automne ont débuté avec une journée décoration de l'espace jeunes sur le thème d'Halloween.

Dès le lendemain nous avons passé l'après-midi à Koezio, à Lieusaint, pour une mission d'agents d'élites avec au programme 4 épreuves à réaliser en 120 minutes.

Des activités ont été proposées tout au long de la semaine avec pour le dernier jour un rendez-vous au Speed park à Servon où les jeunes se sont affrontés au laser game et au bowling. Certains d'entre eux se sont même découvert des talents cachés.

Durant la deuxième semaine nous sommes allés à Nigloland. Les jeunes ont pu profiter pleinement des attractions et des barbes à papa. Une très bonne journée que les jeunes demandent à refaire.

Pour clôturer ces vacances nous sommes allés à Touch Actives Game, à Pontault-Combault. Au programme un parcours d'obstacles type Ninja Warrior. Une sortie physique où tous étaient satisfaits de leurs résultats et de la sortie proposée.

Durant ces deux semaines de vacances 2 soirées ont été proposées.

Une soirée halloween où les déguisements terrifiants étaient de sortie et où tous ont fait de très belles sculptures de citrouilles.

La deuxième soirée était une autre soirée « Fais-moi peur » avec un super repas trompe-l'œil.

Les vacances d'automne se sont très bien déroulées avec beaucoup de jeunes au rendez-vous, de très belles sorties et des activités diversifiées proposées le tout accompagné d'une superbe ambiance.



SÉJOUR SPORTIF AVEC L'ESPACE JEUNES

18 enfants de 8 à 14 ans et 3 adultes de l'équipe d'animation ont pu profiter pleinement de leur séjour à Serre-Chevalier du 23 au 30 octobre 2021. Durant ce séjour, les enfants ont participé à une randonnée en montagne. Ils ont pu observer les magnifiques paysages que la montagne leur a offerts. Ils ont également fait de l'accrobranche. Pendant ce séjour, des activités inédites étaient proposées telles que le canoraft et la cani rando.

Le canoraft, c'est comme du rafting mais dans un canoë. Nous avons appris à pagayer et à diriger notre canoë selon le courant. Tous se sont très bien débrouillés mais c'était très physique.

La cani rando était l'activité la plus attendue de ce séjour. Nous avons été nous promener avec des chiens de traîneau. Nous avons des ceintures autour de la taille auxquelles était attaché un chien. Il fallait forcer pour ne pas se laisser emporter par ce dernier. Les enfants ont adoré. À la fin de la randonnée, nous avons donné à manger et à boire aux chiens et nous leur avons fait pleins de câlins.

Le dernier jour c'était balade à cheval et escalade. Encore 2 activités très sportives que les enfants ont adorés et durant lesquelles ils ont à nouveau pu découvrir de

magnifiques paysages. Ils ont découvert la charmante ville fortifiée de Briançon où nous avons fait les boutiques afin que chacun puisse ramener des souvenirs.

Le centre d'hébergement nous a très bien accueillis. Nous étions le seul groupe présent dans l'hébergement. Les chambres étaient au premier étage et le réfectoire au rez-de-chaussée. L'endroit était très calme et reposant et le personnel était à notre écoute. Nous étions en pension complète et, entre tartiflette, croque-monsieur ou encore kebab, les enfants étaient ravis des repas qui leur ont été proposés. Des veillées ont eu lieu chaque soir, pour le plus grand bonheur des enfants. Malgré la fatigue, tous voulaient participer à chaque veillée. Les meilleures ont été la veillée halloween et la boum du dernier soir.

Il a fait très beau durant ces 8 jours de séjour. L'équipe d'animation a été très efficace et très motivée afin que les enfants puissent passer de merveilleux moments tous ensemble.



L'HISTOIRE DE SERVON

UN APERÇU SUR L'AUTRE GUERRE

Le centenaire de la Grande Guerre, et en France de sa victoire, a été très célébré, et elle avait changé la face de l'Europe. Mais celle qui devait être la « der des der », a eu 20 ans après seulement, un nouvel épisode, tout aussi dramatique, voire plus. Le conflit de 39/45 a embrasé la terre entière, la France étant occupée entièrement par l'ennemi avec des épisodes dramatiques et ses habitants profondément divisés.

A servon, les premiers dépouillements d'archives communales témoignent de la vie quotidienne sous l'occupation, et principalement des difficultés d'approvisionnement, alimentaires et autres. La Kommandantur était située à Férolles, au château de la Barre.

La gestion de la commune a été changée, comme dans beaucoup d'autres, par la suspension du conseil municipal et son remplacement par une « délégation spéciale » de 3 personnes. Le principe de la délégation spéciale pour palier à une vacance du pouvoir date de 1884. Mais les évènements de la guerre en ont multiplié les occasions, comme l'occupation allemande et la fuite de nombreux élus des zones occupées. En outre l'état a voulu aussi en 1939 suspendre les élus communistes. Des lois additionnelles seront votées. En Seine et Marne c'est le préfet qui a désigné les délégations à Servon. Composée de 3 personnes, présidée par M Jacques Mouret, à l'époque exploitant de la ferme de l'Orme. Les comptes rendus municipaux de la période montrent une activité intense et appliquée, bien utile à la commune. Notamment, l'ébauche de projets d'utilité publique réalisés après la fin des hostilités. Voici quelques exemples : conception des 1942 de la construction du quartier de la porte rouge et surtout d'une école de 5 classes, deux maternelles dont 3 de niveau primaire, conservant des classes à double niveaux. Elle ne sera pas construite pendant la guerre, les terrains étant utilisés en « jardins ouvriers » dont il n'était pas opportun de priver la population. Elle entrera en service après, pour une vingtaine d'années.

Des servonnais ont participé à un réseau régional de résistance dont la figure majeure a été Pierre Guérin, arrêté et mort en déportation. Son arrestation n'est pas due à une vraie dénonciation, mais à des bavardages inconsidérés et imprudents sur les « résistants ». Une rue du village porte aujourd'hui son nom.

Le village n'a pas échappé aux tensions et divisions entre habitants du fait de leurs opinions et prises de positions pendant l'occupation. Le détail en reste flou et il n'est pas forcément utile ni opportun de creuser la question. Le seul fait majeur est un règlement de comptes à la libération. Notamment contre le fermier Mouret, qui a été arrêté et inquiété avant d'être lavé des soupçons, dus à des réquisitions contraintes de bétail et non à une « collaboration ». Il y a eu aussi un « comité de libération » qui a fait parler de lui plusieurs fois. Le registre du conseil municipal porte une mention en rouge pour sa séance du 8 mai 1945, qualifié de « jour de la victoire »

La situation se normalisera assez vite, malgré un réfugié qui restera caché plusieurs semaines dans les bois environnants, ignorant la libération !

À suivre probablement pour le 80^{ème} anniversaire de la libération, le temps de « travailler »

Marie Grenier cercle d'histoire

Contact histoireservon@outlook.fr
Notre site : [www.histoireservon .fr](http://www.histoireservon.fr)



CALENDRIER DES RAMASSAGES

Les Servonnais sont priés de bien vouloir sortir la veille au soir leurs containers et de les ranger une fois vidés avant la fin de la journée. Nous vous en remercions.

Ordures ménagères : mercredi et samedi

- » Encombrants : 3^{ème} mardi du mois soit le 18 janvier, le 15 février et le 15 mars. Les encombrants doivent être déposés également la veille au soir devant chaque habitation. Certains objets ne seront pas ramassés (Pneu, Verre, Huile...) Se conformer aux prescriptions du SIETOM indiquées sur le site de la mairie.
- » Branchages : 2^{ème} lundi du mois d'avril à novembre.

CARNET D'ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Angelina **RENAUD** née le 31 octobre 2021 à Melun.
Valentina **DEVAUX** née le 01 novembre 2021 à Saint-Maurice

COUPON LIVRE DE NAISSANCE

Nom de l'enfant :

Prénom :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone :

À retourner en mairie au service scolaire.



POSTE DE POLICE MUNICIPALE

En fonction des nécessités et des effectifs, les horaires sont susceptibles de changer, notamment, hors périodes scolaires. Notre service de police municipale est ouvert :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mercredi de 13h à 17h30.

Pendant les vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 13h à 20h.

En cas d'urgence contactez le 17

Si vous êtes victime d'une infraction sur la commune nous vous invitons à utiliser le site de pré-plainte (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) ou vous rendre au commissariat de police.

DÉCÈS

Christian **Muller** décédé le 18 novembre 2021 à servon.
Nous présentons toutes nos condoléances à la famille
** Ancien agent des services techniques de la mairie*

TRIBUNE DE L'OPPOSITION*



Chers amis Servonnais,
Recevez tous nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2022

Restons vigilants face à la pandémie !

Le montant de 1000€ attribué par la municipalité à l'association APS (amis du patrimoine de Servon) au conseil de sept 2021, était en fait obligatoire pour rembourser cette somme à APS qui s'était engagé à Nexity dans le dossier Cœur de village. Ce n'était pas une subvention...

Après maintes discussions, nous avons pu convaincre la majorité actuelle d'adhérer à la création d'une brigade environnementales avec la CCOB, L'écologie reste utile à Servon.

Les procédures judiciaires impactaient le budget municipal, sont en parties liées au dossier EXPLOSIF des stades de foot (4 ans) Beaucoup de «non-dits» et de manque de contrôle sont à l'origine de ces anomalies, chacun se rejetant les responsabilités.

Il en est de même du dossier «COEUR DE VILLAGE» et de ses permis «fantômes» avec Nexity. Nous intervenons à bon escient. Espérons que le budget communal 2022 sache accompagner les nécessaires besoins Servonnais !

La communauté de communes dans laquelle Servon est intégrée va proposer en 2022 :

- une continuité des investissements pour les communes, dont Servon
- poursuite des liaisons douces engagées en 2021
- réflexion d'aménagement sécuritaire du rond-point de la zone Eden
- réflexion d'aménagement de la contre allée de la N19 (depuis 25 ans)
- continuité d'installation de la fibre
- stabilité des taux des taxes 2022

Meilleurs vœux 2022
Protégeons notre village

*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le Directeur de publication du Servon mag' et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

INFORMATIONS DE DERNIÈRE MINUTE

Résultats du concours de dessins de Noël

Catégorie 3-5 ans :

Nathan LEVEILLE

Noé BARREIROS

Selma DELHOUM

Catégorie 6-7 ans :

Kelya CIUDAD LOBATON

Louise FEGNOUX

Anais LEVEILLE

Catégorie 8-10 ans :

Lalie THAUVIN

PROCHAINES DATES POUR LE DON DE SANG À SERVON

Jeudi 03 février 2022, salle Roger Coudert

Jeudi 05 mai 2022, salle Roger Coudert

Les réserves sont au plus bas, on a besoin de vous.
Réservation sur le site efs.fr.

LA NOUVELLE CARTE D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE EST DISPONIBLE

Plus petite, innovante et sécurisée, la nouvelle carte d'identité est désormais délivrée par le service Population de la ville de Brie-Comte-Robert

Comme le nouveau permis de conduire, cette carte d'identité est plus pratique grâce à son format «carte bancaire». Délivrée depuis le 31 mai, cette carte est équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) permettant une lecture automatique à l'aide d'un scanner dédié.

Nous rappelons que la mairie de Servon ne délivre pas de carte d'identité. Nous vous invitons à vous rendre au service population de la commune de Brie-Comte-Robert, Marolles-en-Brie, Combs-la-Ville...

CABINES DE TÉLÉCONSULTATION



**BESOIN D'UN
RDV MÉDICAL
RAPIDEMENT?**

**CONSULTEZ
UN MÉDECIN À DISTANCE**



VOTRE CABINE À BRIE-COMTE-ROBERT

DANS LES LOCAUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ORÉE DE LA BRIE

Lundi de 12h à 17h — Du mardi au jeudi de 13h30 à 18h

Vendredi de 11h à 16h — Samedi de 9h à 12h

1 place de la Gare, 77170 BRIE-COMTE-ROBERT

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

L'Orée de la Brie

PRENEZ RENDEZ-VOUS SUR
IMEDIANS.FR
CODE ACTIVATION : CD77
ou au 01 70 81 49 46
DISPOSITIF MÉDICAL AGRÉÉ
PRISE EN CHARGE PAR L'ASSURANCE MALADIE
AUCUN FRAIS À AVANCER